

DÉPARTEMENT DU CHER

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE L'ÉQUIPEMENT

Arrondissement SUD

Subdivision de NERONDES

COMMUNE DE

LA GUERCHE s/ L'AUBOIS

V.C. 205 de CHALIVOY à  
LA GUERCHE / L'AUBOIS

# PLAN D'ALIGNEMENT

ECHELLE 1/200

CLASSEMENT	MODIFICATIONS	N° DE LA PIECE
L'Ingénieur des T.P.E. subdivisionnaire  <b>M. Y. DEBOSSE</b>  NERONDES, le :	L'Ingénieur Divisionnaire des T.P.E. Arrondissement Sud  <b>M. J. PARES</b>  BOURGES, le :	L'Ingénieur en Chef des P. et C Directeur de l'Équipement  <b>M. P. AVRIL</b>  BOURGES, le :

Vu et adopté conformément à la délibération du Conseil Municipal de :

*Approuvé par del du C7  
en date du - 14-6-1974*

— ALIGNEMENT FUTUR

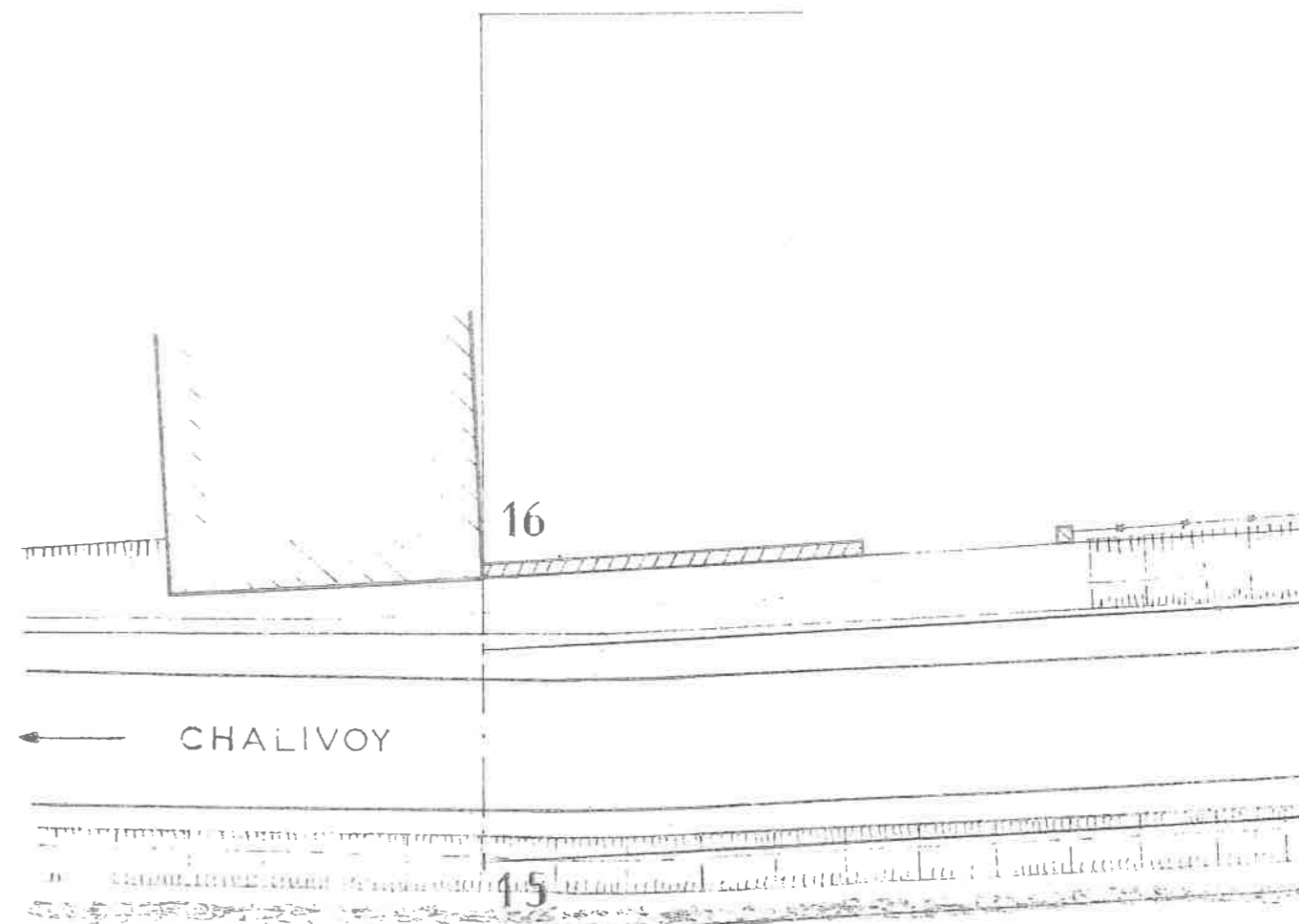
--- BORDS DE CHAUSSEE FUTURE

V. C. 205

1/6



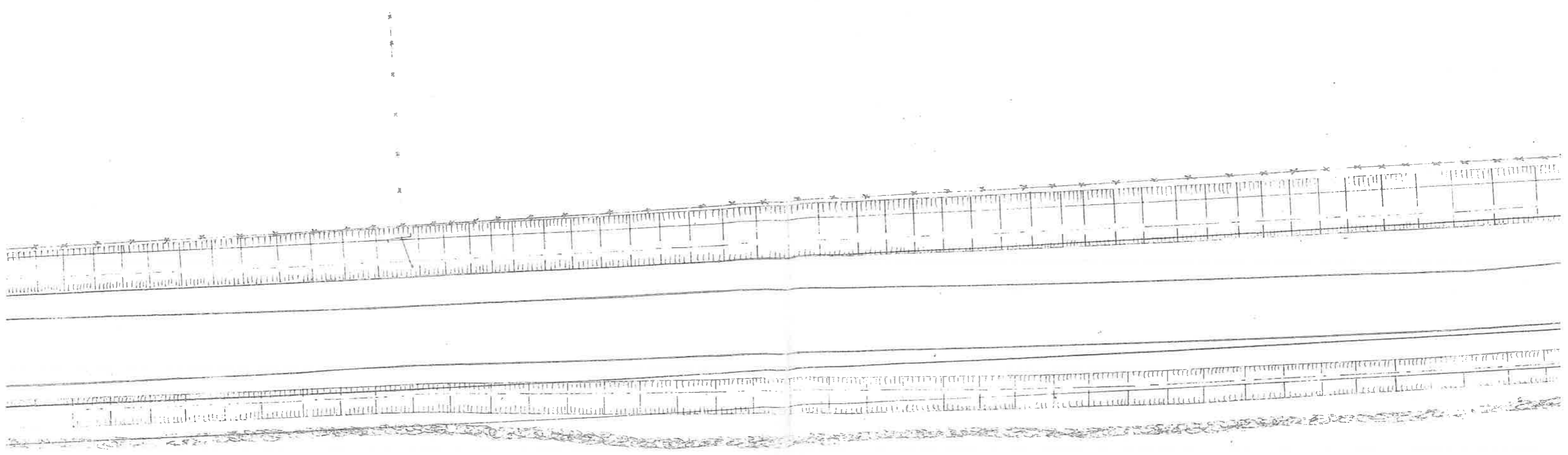
FIN DU PROJET





14 16 Alignement d'une longueur de 133,50m  
partant du point 14 et aboutissant au  
point 16, 1<sup>er</sup> angle du hangar GOSSET

13 - 15 Alignement d'une longueur de 133,50m  
partant du point 13 et aboutissant au  
point 15 distant de 10,00m du point 16

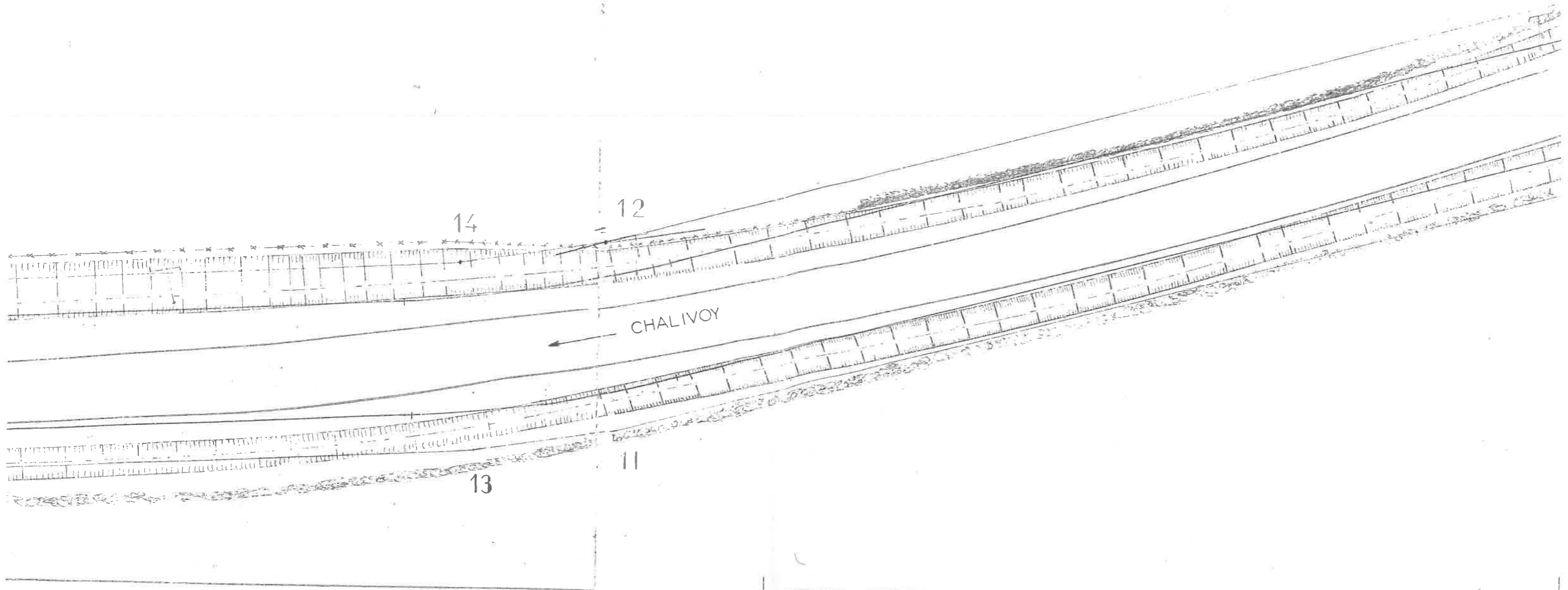


12.14 Alignement d'une longueur de 7,75 m partant du point 12 et aboutissant au point 14 distant de 4,00 m du sommet des alignements 10.12 et 14.16

10.12 Alignement d'une longueur de 77,75 m partant du point 10 et aboutissant au point 12 distant de 4,00 m du sommet des alignements 10.12 et 14.16

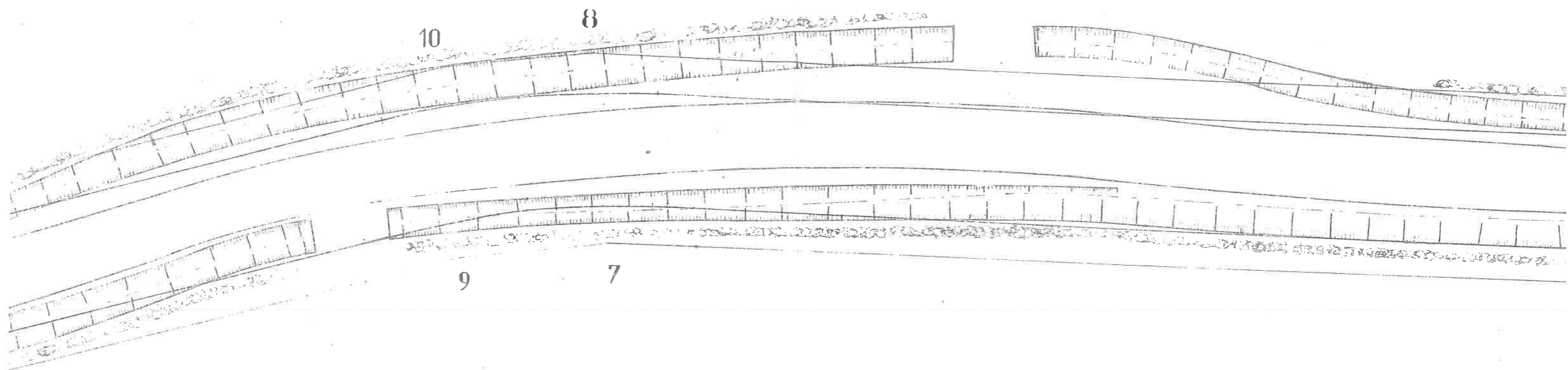
11.13 Alignement d'une longueur de 7,75 m partant du point 11 et aboutissant au point 13 distant de 10,00 m du point 14

9.11 Alignement d'une longueur de 77,75 m partant du point 9 et aboutissant au point 11 distant de 10,00 m du point 12



**8-10** Alignement d'une longueur de 7,75m partant du point 8 et aboutissant au point 10 distant de 12,75m du point 7

**6-8** Alignement d'une longueur de 70,25m partant du point 6 passant par le 1<sup>er</sup> angle duhangar et aboutissant au point 8



**7-9** Alignement d'une longueur de 7,75m partant du point 7 et aboutissant au point 9 distant de 12,75m du point 8

**5-7** Alignement d'une longueur de 77,25m partant du point 5 et aboutissant au point 7 parallèle à 10,00m à l'alignement 6-8

V.C. 205

5/6



5/6



D=48  
L<sup>r</sup> des  
terre rouges

2.4.6 Alignements Conservés



5.3 Alignement d'une longueur de 25,75m partant du point 3 et aboutissant au point 5 distant de 10,00m du point 6

1.3 Alignement Conservé

V.C. 205  
616  
→

